



UFR STAPS



CONSEIL UFR DU 15 MAI 2019

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Michel Ange Amorim ; François Cottin ; Isabelle Siegler ; Jean François Allirand ; Julie Etcheverry ; Dominique Charrier ; Pia Hénaff pineau ; Thomas Deroche ; Norine Coussot ; Patricia Durand ; Steeve Jeanville ; Victor Sodano ; Agnès Olivier ; Patrick Maupu ;

Conseillers représentés :

Michel Desbordes ; Christine Le Scanff ; Bernard André ;

1/ Compte rendu du Conseil du 11 avril 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2/ convention BNSSA

Un arrêté du 12 février 2019 (en pièce jointe) prévoit la possibilité de délivrance d'une attestation complémentaire au diplôme de licence mention STAPS attestant de la qualification au sauvetage aquatique, sous réserve que l'aptitude au sauvetage aquatique soit portée au point 6 de l'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme). Cette procédure simplifierait grandement l'attribution de cette attestation, requise pour des personnels assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré. La mise en œuvre de cet arrêté demande cependant que tous les UFR et Départements signent la convention jointe.

Adopté à l'unanimité

3/ Tarifs des activités STAPS

Cf : document en copie.

Il est proposé de voter une évolution des tarifs selon une augmentation liée à l'évolution du coût de la vie.

Cette évolution est de 1.1 point / 2018 (sauf SUAPS pour lesquels les tarifs ont été revalorisés l'an dernier.

Les tarifs sont votés à l'unanimité.

JF Allirand pose la question de la difficulté de gérer le prêt de matériel et la bonne restitution des locaux à la suite de mise à disposition.

Il n'existe pas de bon système (caution, garantie...) et nous n'avons pas en interne les ressources pour procéder à des inventaires d'entrée et de sortie des locaux.

Toutefois, sur le volume de mise à disposition, les problèmes de matériels, même s'ils sont toujours embêtants à gérer après coup, ne sont pas légion.

4/ Présentation du Budget rectificatif n°1

Cf : doc joint

Dominique Charrier remercie pour la présentation des éléments sur l'évolution du nombre d'étudiants en parallèle du volume HCC.

Il remarque que, bon an, mal an, le volume HCC reste stable (sauf année 2017- 2018) alors que le nombre d'étudiants augmente. Si le nombre d'étudiants augmente, à priori le volume des heures dispensées augmente ; Dominique Charrier Pose alors la question de la manière dont sont couvertes ces heures (collègues permanents, vacataires, contrats précaires).

Il remarque qu'il y a une tendance assez générale à aller vers une précarisation des personnels d'enseignement.

Dominique Charrier déclare qu'il apparait important de maintenir la demande de postes pérennes (cf : UFR Nantes).

Thomas Deroche redit la possibilité des 3 contrats Oré (112 000 €) mais la nécessité de les attribuer à ce pour quoi ils sont faits au départ (réussite pédagogique) plutôt que de permettre de couvrir les HCC (malgré cette nécessité).

Dominique Charrier appuie l'idée de déposer une demande de postes auprès du rectorat, conjointement avec la Présidence de l'Université.

Thomas Deroche valide.

BR 1 Adopté à l'unanimité.

5/ Retours HCERES sur le champs STAPS

Adopté à l'unanimité

Pia Hénaff Pineau pose la question de la position du Conseil d'UFR sur le nombre de responsables selon le cursus, en lien avec les remarques HCERES (certains cursus ont 2 responsables, d'autres un seul).

6/ Validation des projets d'accréditation :

1^{er} cycle pour le contrat 2020-2025

Cf : doc Thomas Deroche

Steeve Jeanville pose la question de la continuité de l'enseignement du tronc commun ?

Thomas Deroche répond que le portail en L1 est exclusivement en tronc commun. 70% des enseignements seront en tronc commun au S3, 50% au S4.

Adopté à l'unanimité.

Accord de principe des conseillers de voter les bases communes des fiches DA08 présentées mais sous réserve de pouvoir voter les fiches en l'état lorsqu'elles seront renseignées, de façon à pouvoir avancer sur l'accréditation.

fiche DA08 Licence UPSaclay STAPS et ingénierie Physique

Licence complétée d'un DU qui rend ces diplômes sélectifs à l'entrée

Projet : accueillir 30 étudiants dont 5 étudiants de l'école Universitaire de Premier Cycle Paris Saclay qui souhaiteraient se réorienter vers ce cursus après une première année dans les portails STAPS ou physique.

Adoptée

3 abstentions

Licence PRO Métiers de la forme : responsable d'équipe et de projets

Pia Hénaff Pineau déclare qu'il faut faire attention au positionnement de la licence PRO (les étudiants qui poursuivent leur cursus en master suite à une licence pro doivent être l'exception, même si leur dossiers seront évidemment instruits et portés).

Adoptée à l'unanimité

9/ Fermeture de la L PRO Intervention sociale : Développement social et médiation par le sport :

7 votes Pour

1 vote Contre

7 Abstentions

Fermeture adoptée